

Société de gymnastique de Grandson

Procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Date et heure : Samedi, 9 mars 2024 à 18h00

Lieu : Cabane des Scoutes, à Grandson

Ordre du jour

0.	Ouverture, salutations, adoption de l'ordre du jour	2
1.	Approbation du procès-verbal de l'AG 2023	2
2.	Lectures et approbation des rapports annuels	3
3.	Proposition de nouveaux membres honoraires, nomination d'un membre d'honneur	4
4.	Comptes et bilans annuels 2023	4
5.	Lecture et approbation du rapport de la Commission de vérification et adoption des comptes annuels 2023	4
6.	Fixation des cotisations des classes dépendantes du Comité central pour 2025	5
7.	Lecture et approbation du budget 2024 de la société	5
8.	Commission technique 2024	6
9.	Elections	6
10.	Master de gymnastique 2023 bilan	7
11.	Programme annuel et manifestations	7
12.	Divers, propositions individuelles et paroles aux invités	8

* * * * *

0. Ouverture, salutations, adoption de l'ordre du jour

Le Président, François Payot, prend la parole et invite les membres présents de bien vouloir éteindre leur téléphone portable.

Il ouvre l'assemblée à 18h05.

Il demande aux membres présents de bien vouloir se lever et avoir quelques instants de silence en mémoire des personnes disparues. Ensuite, il prie les personnes qui n'auraient pas encore signé la feuille de présence de bien vouloir le faire à la fin de l'assemblée. Il présente le secrétaire hors comité, David Millet, pour la présente assemblée et le remercie.

Il salue la présence des invités : M. Antonio Vialatte, Syndic, M. Olivier Reymond, Municipal, qui rejoindra l'assemblée ultérieurement, M. Jonathan Payot, Vice-président du Conseil communal, M. Benjamin Payot, Président de l'ACVG. Il excuse M. Serge Gigandet, Président de l'USLGT.

Le Président lit ensuite la liste des personnes excusées : Daniel Habbegger, Jean Louis Ray, Ophélie David, Paulette Rapin, Olivier Guilloud, Yann Allisson, Didier Crausaz, Frédéric Spycher, Daniel Conod, Dimitri Besancet, Marc Duvoisin, Marlène Fardel, Sandrine Bourdier, Alexandra RoCHAT, Nicole Stucky.

Soit quinze personnes excusées.

Le Président nomme deux scrutateurs : soit Bertrand Hodel et Valérie Millet, et prie les personnes qui prennent la parole de bien vouloir se lever et de se présenter, pour des raisons de compréhension et de prise du procès-verbal.

Enfin, il lit l'ordre du jour de cette assemblée. Il s'enquiert, si des modifications de l'ordre du jour sont demandées. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG 2023

Le Président ouvre la discussion sur le procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 mars 2023 consultable sur le site internet de la société (www.gymgrandson.ch).

Il ouvre la discussion à ce sujet.

Jean Périllard relève que les membres qui ont quitté le Comité central, Pierrette Périllard et lui-même, ne sont pas mentionnés dans le procès-verbal.

La parole n'étant plus demandée, il est passé au vote. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Lectures et approbation des rapports annuels

Il est passé à la lecture des différents rapports dans l'ordre suivant :

1. Rapport du Président (François Payot)
2. Rapport de la commission technique (Jonathan Payot)
3. Rapports des sections
 - a. Dames (Amanda Cortès pour Monique Payot)
 - b. Actifs-Actives (Natacia Cachin)
 - c. Actifs (Yves Yersin)
4. Rapports des groupes
 - a. Parents-Enfants (Amanda Cortès)
 - b. Infantines (Natacia Cachin)
 - c. Agrès préparatoires (Nolan Rouilly)
 - d. Agrès mixtes 7-12 ans (Martin Dimitrov)
 - e. Agrès C2-C3 (Lara)
 - f. Agrès 11-16 ans (Valérie Millet)
 - g. Gym & Danse (Alexia Villemin)

Jonathan Payot précise que les rapports des groupes sont présentés dans un nouveau format : ils sont volontairement plus concis et complétés par des affiches réparties dans la cabane des scouts.

5. Rapport de la soirée de gymnastique 2023 (Jonathan Payot pour Yann Allison)
Par la voie de Jonathan Payot, Yann Allison indique qu'en raison de nouveaux défis gymniques, il ne pourra pas superviser l'organisation de la prochaine soirée de gymnastique. Il est à la recherche de volontaires.
Chantal Reymond présente le résultat de la soirée de gymnastique qui s'est soldé par un bénéfice de 15 971 fr. 40, dont 5 323 fr. 80 reviendra aux sections.
6. Rapport de l'athlétisme (Solange Harnischberg)

Le Président remercie les présidentes, président, monitrices et moniteurs pour leurs rapports. Il ouvre la discussion à ce sujet.

La parole n'étant pas demandée, il est passé au vote. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité et seront annexés au présent procès-verbal.

3. Proposition de nouveaux membres honoraires, nomination d'un membre d'honneur

Le Président annonce qu'aucun membre n'est proposé par les sections comme membre honoraire. Il présente Michel Erne qui est proposé par le Comité central à la nomination en qualité de membre d'honneur de la société.

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée approuve cette nomination par acclamation.

Michel Erne prend brièvement la parole. Il profite de remercier les membres du comité pour leur soutien dans cette mission. Il conclut en rassurant l'assemblée qu'il gardera son t-shirt de bénévole, sauf pour la course des quais à laquelle il aime participer.

4. Comptes et bilans annuels 2023

Le Président passe la parole à Emmanuelle Payot, caissière. Elle explique les modifications intervenues dans la gestion des caisses : transition numérique avec un nouveau programme comptable, restructuration des comptes, l'établissement de factures QR, la mise en place de sumUp.

Emmanuelle Payot présente les comptes 2023. L'exercice comptable a enregistré un bénéfice de 12 712 fr. 22. Myriam Sandoz est surprise par les faibles frais de formation au vu du nombre de moniteurs dans la société. Il est expliqué que le système J+S a changé, les formations étant exigées que tous les deux ans.

Elle passe à la présentation du Master Agrès qui se solde par un résultat positif de 12 846 fr. 11. Il n'y a pas de question. Jonathan Payot interpelle Benjamin Payot en sa qualité de Président de l'ACVG sur le fait que Master Agrès coût de l'argent à la société. Il lui répond que l'ACVG a conscience de l'évolution des coûts et charges. Il rappelle, qu'en 2014-2015, le bénéfice d'une société pour l'organisation d'un master étaient aux alentours de 1000 francs. Enfin, une réflexion est en cours.

Emmanuelle Payot présente le bilan 2023. Au 31.12.2023, le capital de la société totalisait 103 818 fr. 81. Il est précisé que le montant en liquidité en banque est indispensable pour faire face aux charges de début d'année (ACVG, location de salles, indemnités des moniteurs).

5. Lecture et approbation du rapport de la Commission de vérification et adoption des comptes annuels 2023

Le Président rappelle la composition de la Commission de vérification :

Monique Duvoisin (Dames)	1 ^{ère} vérificatrice
Mathilde Colpa (Actifs-actives)	2 ^e vérificatrice

Serge Pidoux (Actifs)

suppléant

La commission fait lecture de son rapport.

La discussion est ouverte sur le rapport des comptes et celui de la commission.

La parole n'étant pas demandée, il est passé au vote d'approbation des comptes et de décharge au comité et à la commission. Les comptes et la décharge sont acceptés à l'unanimité.

Le Président remercie les caissiers et la commission pour leur travail.

6. Fixation des cotisations des classes dépendantes du Comité central pour 2025

Le Président communique les informations concernant les cotisations des classes et des sections pour l'année 2025.

Le Comité central et la commission technique proposent de maintenir les cotisations à 150.- par personne, sans tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants. Un enfant peut participer à plusieurs groupes sans augmentation de la cotisation.

Jonathan Payot précise que les cotisations doivent couvrir les charges essentielles : indemnités moniteurs, location de salle et primes d'assurance. Actuellement, un enfant coûte 220 francs. Sa cotisation ne couvre donc pas ce montant, d'où la nécessité de trouver d'autres sources de financement.

Les cotisations des membres des différentes sections à leur propre section sont gérées souverainement par leurs comités respectifs.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

7. Lecture et approbation du budget 2024 de la société

Chantal Testuz Reymond présente le budget 2024 de la société. Il présente un déficit de 5'500 francs.

Le Président ouvre la discussion.

Thierry Duvoisin interpelle sur le montant de l'indemnité de moniteur qui est inscrit à 2000 francs, alors qu'il devrait être de 2500 francs.

Jonathan Payot précise la relation entre la soirée de gymnastique et le remboursement aux sections pour cette soirée : la compensation a déjà été opérée, raison pour laquelle aucun remboursement ne figure dans le tableau.

La parole n'étant plus demandée, il est passé au vote. Le budget est accepté à l'unanimité.

8. Commission technique 2024

Le Président passe la parole à Jonathan Payot pour présenter la composition de la commission technique pour l'année 2024.

9. Elections

i. Election à la Commission de vérification

Le Président remercie Monique Duvoisin pour son engagement. Une candidature, de préférence chez les Dames, est recherchée pour la suppléance. XY se propose.

La composition suivante est soumise au vote :

Mathilde Colpa (Actifs-actives)	1 ^{ère} vérificatrice
Serge Pidoux (Actifs)	2 ^e vérificatrice
Laurence Marguerat (Dames)	suppléante

La commission est élue par acclamation.

ii. Election de la commission technique

Elle est élue par acclamation.

iii. Election des responsables techniques

Le Président annonce que Jonathan Payot et Morgane Goujgali ont fort heureusement accepté de poursuivre ce mandat.

Ils sont élus par acclamation.

iv. Election du Comité central

Le Président rappelle que Valérie Gygax a remis sa démission du comité pour la fin de l'année 2023. Il la remercie ici chaleureusement pour le travail accompli depuis 2016. Elle est acclamée.

Il profite de l'occasion donnée de rattraper un petit manquement de l'année dernière en remerciant deux anciens membres du Comité central l'ayant quitté il y a une, respectivement trois années : Pierrette Périllard et Olivier Reymond.

Il propose de reconduire : Monique Payot (Dames), Morgane Goujgali (Actifs-actives), Fabienne Manzi (Actifs-actives), Marine Pérusset (Actifs-actives), Emmanuelle Payot (Actifs-actives), Chantal Testuz-Reymond (Actifs-actives), Jonathan Payot (Actifs), Yves Yersin (Actifs).

Il propose également de compléter le comité avec la candidature de David Millet (Parents-enfants) pour le poste de secrétaire. La section des Dames propose Nicole Puidoux en remplacement de Valérie Gyax.

Il interpelle l'assemblée sur d'éventuelles autres propositions.

La composition suivante est soumise au vote :

Monique Payot (Dames)	sortante
Morgane Goujgali (commission technique)	sortante
Fabienne Manzi (Actifs-actives)	sortante
Marine Pérusset (Actifs-actives)	sortante
Emmanuelle Payot (Actifs-actives)	sortante
Chantal Testuz Reymond (Actifs-actives)	sortante
Jonathan Payot (commission technique)	sortant
Yves Yersin (Actifs)	sortante
David Millet (Parents-enfants)	entrant
Nicole Pidoux (Dames)	entrante

Le Comité central est élu par levé de main.

v. Election de la Présidence

Jonathan Payot propose de réélire François Payot par levé de main. L'assemblée s'exécute séance tenante.

10. Master de gymnastique 2023 bilan

Jonathan Payot prend brièvement la parole. Il remercie les membres pour leur investissement et la réussite de cette manifestation ; la première de cette envergure pour le centre sportif de Borné-Nau.

11. Programme annuel et manifestations

- 4-5 mai : Coupe des bains
- 1er juin : Rallye des familles
- 21 juin : Course des Quais
- 18 août : Tournoi de Volley des Actifs
- 15-16 novembre : Soirée de gym
- 14 décembre : Noël de la gym
- 11-12 janvier 2025 : Week-end à ski
- 25 janvier 2025 : Soirée des mérites USLGT

12. Divers, propositions individuelles et paroles aux invités

Emmanuelle Payot prend la parole au sujet des indemnités des moniteurs. Elle appelle les moniteurs invités à se présenter à elle pour obtenir leur indemnité en mains propres.

François Payot expose que le Comité central envisage de se proposer pour organiser la rencontre annuelle de l'ACVG pour la région nord.

Il n'y a pas de propositions individuelles.

Le Président donne la parole aux invités qui s'expriment brièvement :


Antonio Vialatte : le Syndic apporte les salutations de la Municipalité à l'une des plus grandes sociétés de la Commune de Grandson, si ce n'est la plus vivante et la plus active. Il relève l'engagement fourni aux autres sociétés locales, dont il rappelle qu'elles sont un maillon essentiel de notre société. La SGG a l'avantage de représenter l'intégralité de la pyramide des âges. Il souhaite un plein succès à la société et beaucoup de plaisir.

Benjamin Payot : il rappelle que la Fête fédérale 2025 aura lieu à Lausanne, qui accueillera plus de 300 000 visiteurs et 70 000 sportifs. L'ACVG compte sur le soutien et l'appui de toutes les sociétés. Des bénévoles sont recherchés pour un panel d'activité très large. Il précise que la cotisation ACVG est toute faible par rapport à celle de la FSG. Il remercie d'avoir été invité à cette assemblée qui lui rappelle ce qu'est une société « villageoise ».

Avant de conclure l'assemblée, le Président procède à quelques ultimes communications. Il remercie le Comité central pour son engagement passé et futur. Ses remerciements vont aussi aux monitrices et aux moniteurs. Il remercie enfin les Actifs sous la houlette de leur président qui se sont dévoués pour l'organisation de l'assemblée et passe la main à Yves Yersin pour la suite des festivités.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 19h45.

Grandson, le 9 mars 2024



François Payot
Président



David Millet
Secrétaire